

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU SUD VALENTINOIS

L'eau potable des communes de
Ambonil, Beaumont-lès-Valence,
Beauvallon, Combovin, Etoile-sur-Rhône,
La Baume Cornillane, Léoncel, Montéléger,
Montmeyran, Montoisson, Ourches, Upie.



Président : Francis VANDERMOERE
Assistante de gestion : Laure FAURE
Ouverture bureau : du lundi au jeudi 8h 16h
Le vendredi 8h 12h
Adresse postale : 210 Impasse de Franconnet
26120 MONTMEYRAN

NOTE INFORMATIVE à destination des abonnés et futurs abonnés

QUESTION 1 : Je veux raccorder ma construction au réseau d'eau potable. A qui je m'adresse ?

Réponse : VEOLIA eau. Le numéro de téléphone est le 09 69 32 34 58. 24H/24 7J/7

C'est le passage obligé pour la prise en compte d'une demande de branchement au réseau d'eau potable situé dans les communes de notre territoire (liste des communes en haut à gauche de cette note).

NB : La demande de branchement devra obtenir avant la réalisation des travaux l'avis favorable du Maire de la commune et du Président du syndicat. Ce numéro de téléphone est également valable pour toute réclamation d'abonnés, pour un manque d'eau, pour signaler une fuite avant compteur, pour un problème de facture. Vous souhaitez vous rendre chez Veolia : un seul point d'accueil Agence VEOLIA à St Péray, 2 rue Paul Langevin (lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h).

QUESTION 2 : Pourquoi c'est Veolia ?

Réponse : Le Syndicat des eaux du sud valentinois a confié, par contrat d'affermage, à Veolia l'exploitation du service : branchements, facturation, gestion des abonnés ... et également la surveillance de la production d'eau (tant en quantité qu'en qualité), réparation des fuites sur réseau et sur les branchements avant compteur,... Le Syndicat s'occupe des investissements : Extension, renforcement, renouvellement du réseau d'eau potable, construction d'ouvrages nécessaires au bon fonctionnement (exemple : réservoir d'eau, station de pompage,...).

QUESTION 3 : Comment connaître la qualité de l'eau du robinet ?

Réponse : Se connecter sur le site : eauxsudvalentinois.fr rubrique QUALITE EAU Toutes les analyses, faites par l'ARS chaque mois, sont insérées dans cette rubrique.